



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 26 avril 2016

22. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016

Document déposé : Rapport A-34-2558 en date du 7 avril 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du
commissaire Mohamed Maazami pour le mois d'avril 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation
de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Mohamed Maazami
pour le mois d'avril 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

J'atteste que la présente résolution, adoptée à la séance ordinaire
du 26 avril 2016, fait partie du texte du procès-verbal
qui sera soumis aux membres du comité exécutif
à la prochaine séance ordinaire.

M^e France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2558

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction
(Mohamed Maazami)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 7 avril 2016

NOM DE L'AUTEURE :

Catherine Harel Bourdon

SIGNATURE :

**SIGNATURE
SERVICE :**

M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 80.00 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

Information sur les frais
de fonctions et de civilités
des commissaires
2015-2016

A 34-2558

Date	Commissaires	Type de frais *	Type de dépenses *	Description	Montant
07-avr	M. Maazami	16)a)i	18)f	1 billet pour Haïti et compagnie	80,00 \$
					80,00 \$

* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1